

JUIN 2024

Synthèse « Etude sur la filière des déchets issus des activités de soins à risque infectieux (DASRI) en Grand Est »

A la suite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'Agence Régionale de Santé Grand Est a souhaité compléter ses connaissances de la filière de gestion des DASRI, avec une focale sur les principaux acteurs de la filière, et sur les impacts induits par cette crise.

L'étude se décline en deux volets : une approche par questionnaire à destination des structures « productrices » de DASRI du secteur non diffus (à savoir les établissements de santé, avec un élargissement aux Etablissements d'Hébergements pour Personnes Agées Dépendantes - EHPAD) ; et un volet constitué d'entretiens auprès des opérateurs de la collecte et du transport et des structures d'élimination des DASRI.

Résultats de l'enquête par questionnaire auprès des établissements de santé et des EHPAD

Informations générales sur les établissements participants

Avec un taux de réponse de 55 %, 438 réponses ont pu être exploitées, les taux de réponses par départements variant de 8 % (Ardennes) à 23 % (Bas-Rhin).

Structures répondantes selon la catégorie d'établissement

Catégories des établissements	Nb	%
Autre	4	1%
Clinique privée à but lucratif	19	4%
EHPAD	190	43%
EHPAD hospitalier	83	19%
Établissement de santé privé à but non lucratif	62	14%
Hôpital public	80	18%
Total	438	100%

En termes de ressources, 60 % des établissements interrogés ont un référent « déchets » et 69 % un référent « DASRI ». Les établissements de santé et les EHPAD hospitaliers disposent en grande majorité (70 %) des deux fonctions. Au regard des intitulés de poste des personnes exerçant ces

fonctions, la fonction de référent « DASRI » est plus souvent occupée par des professionnels du soin avec ou sans spécialisation « hygiénisme ». A ce titre, les IDE (Infirmier/Infirmière Diplômé(e) d'Etat) sont fortement représentés.

Les établissements producteurs de DASRI et leurs conventions/marchés.

A la question « votre établissement est-il producteur de DASRI ? », 435 établissements déclarent être concernés (99 %).

Ils sont par ailleurs 416 (96 %) à déclarer une convention dans le cadre de leur gestion.

NOTE METHODOLOGIQUE

Les établissements ont été interrogés sur leur convention de la manière suivante : « Pouvez-vous renseigner les informations suivantes (raison sociale et localisation) pour la société de collecte et de transport, l'installation de traitement habituelle et l'installation de traitement de secours. »

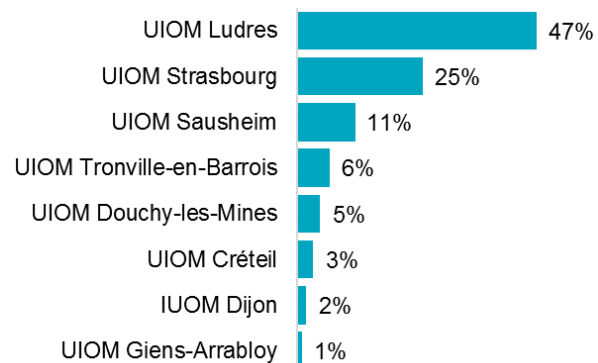
Catégories des acteurs identifiés dans les conventions/marchés

Collecteurs-transporteurs	Nb	%
Centre Hospitalier/Hôpital	9	2%
Entreprise de collecte et de transport	405	97%
Exutoire DASRI	1	0%
Non réponse	1	0%
Total	416	100%

Installations de traitement habituelles	Nb	%
Non catégorisable	7	1,7%
CH/Hôpital	2	0,5%
Déclaration "aucune"	1	0,2%
Déclaration "non concerné"	48	11,5%
Déclaration "ne sais pas"	4	1%
Entreprise de collecte et de transport	85	20,4%
Exutoire DASRI	219	52,6%
Non réponse	45	10,8%
Exutoire non autorisé DASRI	5	1,2%
Total	416	100 %

La plupart des établissements concernés identifie bien les entreprises de collecte et de transport qui collectent leurs DASRI. Toutefois, le fait de pouvoir rendre compte de l'ensemble de la trajectoire des déchets semble moins aisé. Les informations concernant les installations de traitement (habituelle ou de secours) sont plus parcellaires. Cela induit une perte d'information sur la représentation des flux/trajets théoriques des DASRI au sein de la région.

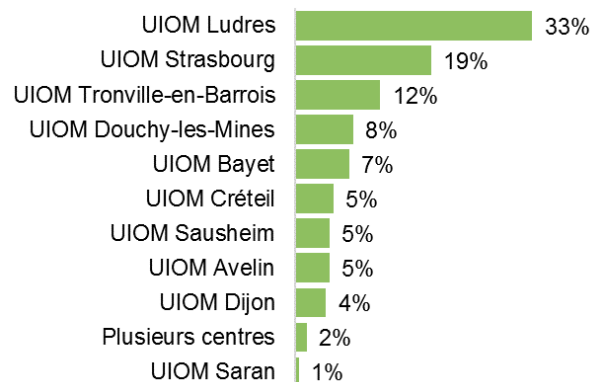
Part des installations autorisées pour les DASRI et citées par les établissements comme installation de traitement habituelle (n = 219)



Qu'il s'agisse de l'installation de traitement habituelle ou de secours, l'UIOM (Unité d'Incinération d'Ordures Ménagères) de Ludres est la plus sollicitée, suivie par celle basée à Strasbourg.

Les installations implantées hors du Grand Est sont présentes en tant qu'installations de traitement habituelles dans les conventions à hauteur de 6 %. Cette tendance s'accroît à l'examen des installations de secours.

Part des installations autorisées pour les DASRI et citées par les établissements comme installation de secours (n = 184)



A noter : L'UIOM de Tronville-en-Barrois a fermé ses portes en décembre 2022. Ainsi les installations en service sur la région sont actuellement au nombre de 3.

NOTE METHODOLOGIQUE

Tonnages déclarés par les établissements

Il s'agit ici de données déclaratives. Cela peut induire des écarts avec les données recueillies par d'autres opérateurs.

Représentation des trajets sur la base des déclarations

La cartographie des « flux » des DASRI modélise les trajets théoriques des déchets sur la base des éléments recueillis issus des conventions.

Extrapolation des données manquantes dans la déclaration des conventions

Sur la base de deux critères que sont, le département de l'établissement producteur de DASRI et l'entreprise de collecte et de transport renseignée dans la convention :

→ Mise en exergue de circuits/schémas « dominants » pour le département et l'entreprise de collecte et de transport.

→ Saisie des données manquantes sur la base de ces circuits/schémas « dominants », en fonction du département de domiciliation de l'établissement et de l'entreprise de collecte et de transport avec laquelle il a conventionné.

Cette extrapolation n'est pas possible pour toutes les données manquantes.

Point de vigilance pour la lecture des résultats : cette extrapolation accentue les tendances déjà majoritaires.

Installations de traitement des DASRI

Unité de traitement	Capacité technique		Quantité traitée 2021	
	T/an	%	Tonnes	%
Strasbourg	7 000	45%	3 900	32%
Sausheim	1 200	8%	1 110	9%
Ludres	5 000	32%	4 888	40%
Tronville-en-Barrois	2 500	16%	2 324	19%
Hors région				
Total région	15 700	100%	12 222	100%
Total				

Source : Région Grand Est, Trident Service, Observatoire Régional de la prévention et de la gestion des déchets et de l'économie circulaire, « Rapport d'analyse des déchets dangereux et des filières REP sur le territoire de la région Grand Est en 2021 », p.126

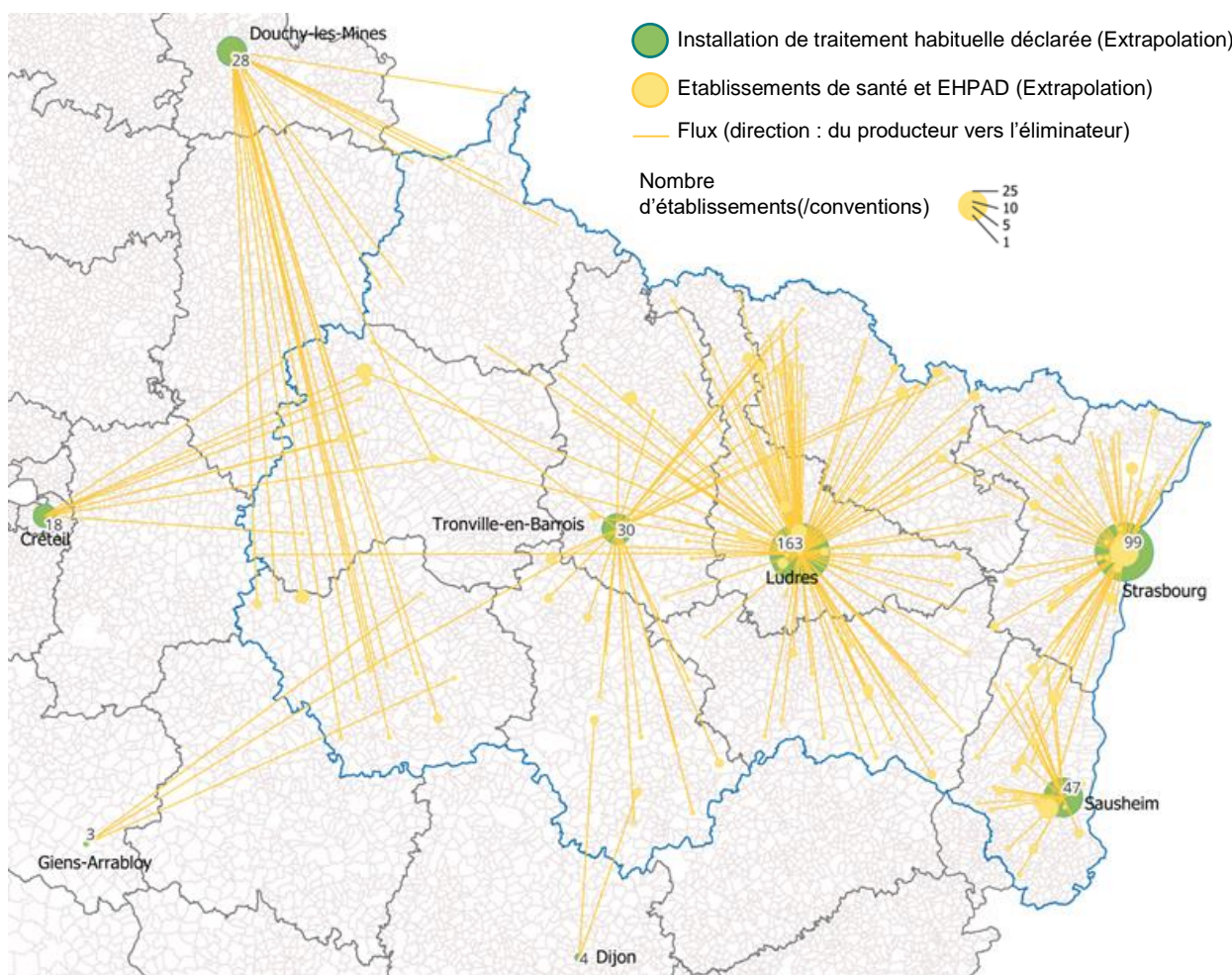
Tonnages déclarés dans le cadre de l'enquête auprès des établissements de santé et EHPAD

Unité de traitement	Panel interrogé dans le questionnaire			
	Déclaration pour 2021		Extrapolation pour 2021	
	Tonnes	% région	Tonnes	% région
Strasbourg	1 628	12%	6916	33%
Sausheim	470,1	4%	786	4%
Ludres	10 721	82%	12 775	61%
Tronville-en-Barrois	333	3%	426	2%
Hors région	710,8	5%	1 129	5%
Total région	13 151	100%	20 903	100%
Total	13 862		22 032	

Il existe un écart entre les deux jeux de données recueillis pour l'année 2021, avec une répartition vers les exutoires présents en Grand Est très différente : on note un écart de 8 681 tonnes en faveur des données déclarées dans le cadre de l'enquête pour les DASRI traités en région (sur la base de « l'extrapolation pour 2021 »). Il est difficile, à ce stade, d'expliquer ces variations. A ce titre, il existe un enjeu afin d'améliorer

la qualité et la fiabilité des données recueillies. Une des perspectives d'amélioration envisagées par les pouvoirs publics est la mise en œuvre de l'application TrackDéchets, plateforme numérique développée par le Ministère de la Transition Écologique visant à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier la gestion et sécuriser les filières.

Cartographie des trajets théoriques basés sur les conventions – extrapolation des données manquantes (unité : conventions citées – n = 392)



La représentation des trajets théoriques des déchets est parcellaire, en lien avec l'incomplétude des données mais également avec les modifications de la structure de la filière. L'installation de traitement située à Tronville-en-Barrois a fermé ses portes en décembre 2022. Cela explique sa présence dans les conventions en cours. En tenant compte des informations recueillies, le transfert des tonnages initialement pris en charge sur cette installation ne devrait pas déstabiliser de manière critique le fonctionnement de la filière (détournement vers les installations de Ludres, puis de Créteil). Les difficultés se situeraient à priori moins du côté de l'élimination que du côté du transport, avec des distances plus importantes entre les producteurs et les structures d'élimination (coûts environnemental et économique).

La filière des DASRI en région repose actuellement sur 3 installations. Celles-ci n'ont pas le même poids dans le fonctionnement de la filière. L'installation de Ludres revêt une place centrale en tant qu'installation de traitement habituelle, mais également en tant qu'installation de secours.

La gestion des DASRI pendant la crise sanitaire

Il a été demandé aux établissements de considérer leur situation pour l'année 2020.

Si 91 % des établissements n'éprouvaient pas ou peu de difficultés en matière de gestion des DASRI avant la crise sanitaire, celle-ci a posé des difficultés à 50 % d'entre eux. En général, l'augmentation globale des DASRI reste la problématique de fond pour les établissements. Les autres difficultés découlent de cette dernière.

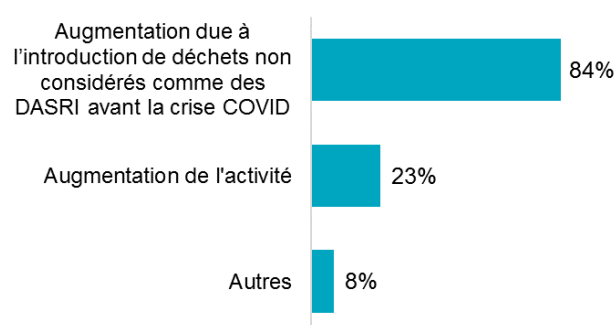
Question : « Avez-vous eu des difficultés en matière de DASRI en 2022 ? Si oui de quel ordre ? » - nombre d'apparitions cumulées pour chaque proposition

	Nb	%
Augmentation globale des DASRI	186	27%
Problème de stockage	142	20%
Nombre de contenants insuffisants	142	20%
Fréquences de collecte insuffisantes	124	18%
Comportement de tri des déchets	79	11%
Autres	22	3%
Total	695	100%

En termes d'impacts de la crise sanitaire, les établissements évoquent une accumulation de DASRI et des difficultés de stockage (locaux ou contenants), des collectes perturbées impliquant la nécessité d'un redimensionnement de celles-ci, ou encore la saturation des incinérateurs et les difficultés d'accès à des bacs propres.

Toutefois, que cette augmentation ait été ressentie comme une difficulté ou non, 80 % des établissements déclarent avoir été concernés.

Question : "Si vous avez noté une augmentation globale de vos déchets, quelles en étaient les principales raisons ?"



Cette augmentation globale est principalement due à l'introduction de déchets non considérés comme des DASRI avant la crise sanitaire. Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) ont joué un rôle significatif dans l'augmentation des "nouveaux déchets". L'introduction des restes alimentaires est le deuxième élément le plus cité par les établissements. De manière générale, pendant la crise sanitaire, les objets et matériaux considérés comme « à risque d'être contaminés » ont été classés en tant que DASRI, mais cela semble avoir été temporaire. Au fur et à mesure de l'avancée des connaissances de la Covid, les informations et consignes des autorités ont permis de réorienter les comportements de tri au sein des établissements.

Face à ces changements, les solutions les plus couramment apportées ont été : l'augmentation des fréquences de collecte et l'achat de contenants supplémentaires. Si elles ont été nécessaires, ces solutions ont également été coûteuses : l'impact financier de la recherche de solutions est évoqué par les établissements.

Question : « Quelles solutions ont pu être apportées ? » (n = 218)

	Non	Oui	Non rép.	Tot.
Augmentation de la fréquence de collecte des déchets	37%	63%	0%	100%
Achats de contenants supplémentaires	53%	46%	1%	100%
Mobilisation d'autres contenants	82%	17%	1%	100%
Mise à disposition de nouveaux lieux de stockage	84%	14%	1%	100%
Travail sur le tri des déchets	79%	20%	0%	100%

Pendant cette période le travail sur le tri des déchets n'a pas été la solution la plus travaillée.

Par ailleurs l'augmentation des fréquences de collecte a concerné assez largement les établissements : 233 l'ont mise en place sur des périodes plus ou moins longues. Pour les 107 établissements ayant identifié cette période, l'augmentation des fréquences de collecte a duré en moyenne 0,9 an.

Vers une situation stabilisée

Au moment de la saisie du questionnaire la situation est stabilisée pour 97 % des établissements. Les moments auxquels les établissements ont ressenti cette stabilisation s'étend sur une période allant de l'été 2020 au 1^{er} trimestre 2023. Elle est vraisemblablement dépendante des activités de chacun ou de situations particulières. La baisse globale des contaminations, la diminution des clusters sont des éléments qui ont été mis en avant dans le processus de stabilisation.

Toutefois, 16 % des établissements notent encore des difficultés persistantes au moment de l'enquête. Pour ces derniers, des problématiques liées aux comportements de tri des déchets et l'augmentation des DASRI semblent subsister. Depuis la crise, il est à noter, qu' en grande majorité les établissements ont pu mettre en place des solutions avec une orientation forte vers la mise à jour des documents de procédures/protocole et un travail autour de la sensibilisation et de pédagogie autour du tri des déchets et plus particulièrement des DASRI.

Apport des entretiens auprès des entreprises de collecte et de transport et des installations de traitement

Une filière avec « un sens du service public »



[...] on a une activité qu'on maîtrise bien [...] Une chose importante, c'est qu'on avait construit des plans de continuation d'activité sur ces activités : collecte des DASRI et incinération, donc forcément on s'était, entre guillemets, au moins intellectuellement, préparé...

Lors des débuts de la crise sanitaire, l'ensemble des professionnels a su anticiper certains impacts de la crise à venir par une bonne connaissance de leurs activités et la mise en place d'outils en interne. La conjonction des efforts de chacun a permis de gérer l'augmentation importante de DASRI à cette période. Cette éthique de travail semble indiquer

que ces entreprises sont des atouts dans le cadre du bon fonctionnement de la filière.

[...] je pense que pendant la crise, ils ont tous joué le jeu, en disant on va repousser, ils ont... Enfin entre guillemets, c'était « l'effort collectif » [...] moi ce que j'ai l'impression, c'est qu'on a eu beaucoup de craintes, et on s'en est, je veux pas me lancer de fleurs, mais on s'en est plutôt bien sorti.



Des problématiques en lien avec les exutoires

Des problématiques en lien avec les exutoires ont été évoquées au fil des entretiens : la crise sanitaire a accéléré l'importance des difficultés émergentes qui s'imposent aux acteurs de la filière de manière

plus accrue « post-crise ». A ce titre, ce sont les entreprises de collecte et de transport qui sont les plus touchées du fait de leur positionnement à l'interface entre les producteurs et les éliminateurs.



[...] Suez Meuse a définitivement fermé là au 31 janvier. Ce qui fait que nous, désormais on ne travaille qu'avec Val'Ergie, donc à Nancy. Ce qui fait que des déchets de Reims ou des déchets des Ardennes jusque Givet se retrouvent à Val'Ergie. Ça fait beaucoup, beaucoup, beaucoup de bornes. Sur toutes les Ardennes, y'a pas d'autoroutes pour y aller, si vous regardez la carte, c'est pas génial. Donc ça s'est un vrai problème.

La fermeture de l'installation de Tronville-en-Barrois questionne l'organisation géographique de la filière, avec un allongement des distances à parcourir, ou encore des difficultés d'accès (réseau routier), qui entraînent des conséquences en termes économiques et écologiques. Cette disparité des équipements encore actifs sur le territoire induit des difficultés accrues lors des fermetures programmées, notamment quand elles concernent les installations « pivots ».



[...] on avait appelé des personnes de TREDI, parce qu'on a une entreprise qui est basée à Strasbourg qui travaille régulièrement avec TREDI. On leur a expliqué la situation, qu'ils connaissent très bien, et on a eu un son de cloche qui n'était pas très positif... Ce qui nous a assez déçu d'ailleurs, parce que ce sont des partenaires historiques, [...] Donc SUEZ Meuse maintenant c'est mort, et en incinérateur, il reste un tout petit incinérateur maintenant à Sausheim, l'incinérateur de l'agglomération de Mulhouse, mais qui est minuscule, et qui a des problèmes à l'heure actuelle ... et voilà la situation. Et cette situation pour le moment elle va tenir, mais je ne sais pas pendant combien de temps.

Ces difficultés intra régionales contraignent les opérateurs à se tourner vers des installations hors région avec les incertitudes que cela suppose en termes de prise en charge des déchets.



[...] On n'aura pas le droit d'aller livrer. C'est-à-dire que l'IUOM de Dijon, c'est « peut-être [...] L'incinérateur de Créteil, qui serait le plus près de Reims, eux ça serait un non catégorique parce que la région Ile-de-France est saturée. Ils sont saturés depuis le Covid et ils le sont toujours aujourd'hui, donc voilà la situation.

Une somme de responsabilités partagées ?

Si la responsabilité légale du déchet reste du côté du producteur ; dans l'exercice de terrain il serait plus à propos de parler « d'une somme de responsabilités partagées ». La garantie du traitement des déchets conformément à la réglementation repose sur l'intervention adéquate de chacun des opérateurs dans son segment d'intervention. Il y a par conséquent « un passage de relai de la responsabilité » à chacun des acteurs dans l'exécution de son « segment » d'activité. Ce glissement de l'unicité de la responsabilité légale vers « des responsabilités » pourrait être un des facteurs explicatifs de l'écueil de saisie des informations constitutives de leurs conventions par les établissements.

Toutefois, les difficultés liées au détournement des déchets vont peser de manière plus importante sur les collecteurs-transporteurs. La recherche de solution implique leur responsabilité (professionnelle) en tant que garant de ce segment de la filière.

[...] mais les DASRI c'est toujours le parent pauvre, on nous oublie systématiquement, c'est débrouillez-vous, vous avez toujours réussi à vous débrouiller, et ben débrouillez-vous encore.



Ces notions de responsabilités multiples interrogent sur les leviers et les éléments à mettre en œuvre afin qu'elles puissent se coordonner. Tenant compte de la structuration de terrain, le retrait sur la responsabilité légale du producteur n'est pas pertinent dans une recherche de solutions. Cette dernière trouvera toute sa cohérence dans une recherche et un portage collectif.

Un dialogue à consolider

Le dialogue entre les opérateurs de terrain et les organismes de tutelle a été efficient lors de la crise sanitaire et a permis les aménagements nécessaires afin de faire face aux conséquences de l'augmentation croissante des DASRI.

Toutefois, post-crise sanitaire, cette dynamique semble s'être émoussée. Il s'agit ici de comprendre

quels sont les « angles morts » dans le fonctionnement de la filière et de capitaliser sur les expériences des acteurs de terrain afin de dégager des leviers d'actions.

Premièrement, la question de la coordination lors des fermetures temporaires des installations d'élimination est un élément prégnant.



[...] c'est-à-dire qu'en 2019, j'étais au téléphone avec l'ARS et la DREAL, puisque j'avais appelé les deux personnes pour leur dire, « vous avez 4 incinérateurs dans la grande région, et vous en avez 2 qui ferment la même semaine et personne n'est au courant, il n'y a aucune déclaration, les 2 incinérateurs n'étaient pas au courant que, eux posaient leurs dates de fermeture en même temps ... et ça c'est quelque chose qui m'a fait tomber de ma chaise !

Un autre élément soulevé est le fait de ne pas avoir eu un accès privilégié aux équipements de protection lors de la crise sanitaire malgré le statut de « métier essentiel » de ces opérateurs. Ceci a entraîné des complications dans l'exercice de leurs activités et a participé à un « sentiment d'abandon » exprimé par une partie d'entre eux.



[...] mais l'année 2020, on a été littéralement seul ... et j'étais sur une émission de France culture qui parlait des métiers invisibles, et donc dans les métiers invisibles, il y avait, les métiers du déchet et les métiers du transport, la logistique cachée plus précisément ... et je trouvais ça drôle d'être vraiment à la frontière des deux, on est vraiment à la frontière de métiers que l'on ne regarde pas trop.

Et oui j'ai eu un petit sentiment d'abandon, en tout cas dans toutes les équipes, on pourrait vous le dire ... sur l'année 2020 clairement. Ce que l'HAS nous envoyait pour nous dire « il faut faire ça », on s'est dit « ils ne nous ont pas consulté et ils ne se rendent pas compte de ce que l'on fait ».

Pour finir, le besoin d'un dialogue centré sur les réalités du terrain se manifeste également par la demande d'un retour d'expérience sur les événements de la crise sanitaire, dans le but de capitaliser collectivement sur les expériences et les compétences de chacun. Cela permettrait de se

préparer en cas de nouvelle crise, d'évoquer les difficultés post-covid et de mettre en place des éléments de prévention comme la mise en place d'un plan régional de continuité de l'activité afin d'éviter ces dernières.

[...] Après, il n'y a malheureusement pas eu de retex covid. On ne s'est pas posé et se dire, ben comme tout plan de continuité d'activité, qu'est-ce qu'on devrait faire si demain ça devrait arriver à nouveau. Si demain on devait avoir un Covid ou un Covid bis, et ben je suis pas sûre qu'on aurait appris. [...] En tant que société sans doute, mais collectivement je ne suis pas sûre... Parce qu'on n'a pas eu ce retour en fait Alors peut-être qu'au niveau national [...] Mais si des choses comme ça se font je n'en ai jamais entendu parler.

(Question en lien avec ce qu'il manquerait pour le bon fonctionnement de la filière)

[...] c'est le plan de continuité d'activité à l'échelle de la filière [...] Typiquement par exemple les masques, bon je ne pense pas qu'on aura trop de problème de masques mais Oui les exutoires [...] si quelque chose existe, moi je ne le vois pas.



Analyse SWOT et recommandations

		Forces	Faiblesses
Interne		<ul style="list-style-type: none"> – Filière dont les acteurs maîtrisent leur activité aux différents niveaux d'intervention (maturité/professionnalisme) – Sens du service public (durant crise sanitaire notamment) – Une expérience acquise lors de la crise qui peut être mise à contribution – Un souhait de retour d'expérience avec les pouvoirs publics 	<ul style="list-style-type: none"> – Une filière qui semble fragilisée post-crise : la crise a agi comme un accélérateur des problématiques émergentes en amont – Manque de lieux/instances de dialogue/coordination – Proximité des installations de traitement : pas d'accès homogène pour tout le territoire
		Opportunités	Menaces
Externe		<ul style="list-style-type: none"> – La possible réouverture du site de Tronville-en-Barrois – Les démarches en cours pour la mise en place de banaliseurs (appel d'offre) – Les démarches d'observation en cours – La mise en place d'un lieu de dialogue/ un retex sur la période sur la crise sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> – Le positionnement sur le territoire des exutoires restants (une partie de la région non couverte) – Les freins quant à la prise en charge des DASRI qui ont été remontés pour certaines installations de traitement – L'aspect économique en lien avec le traitement des DASRI (transport, traitement) – Des écueils dans les dialogues possibles avec les organismes de tutelle/coordination – La situation des exutoires hors région (pas/peu de visibilité)

Le rapport d'étude est disponible sur les sites internet de l'ARS Grand Est et de l'ORS Grand Est



Siège : Hôpital Civil – Bâtiment 02, 1^{er} étage
 1 place de l'hôpital
 67091 Strasbourg cedex
 Tél : 03 88 11 69 80
 www.ors-ge.org

Etude réalisée par l'Observatoire Régional de la Santé Grand Est et financée par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, avec la participation de la DREAL Grand Est et de la Région Grand Est

Directrice de la publication : Emilie Gardeur-Algros

Rédactrice : Cécile Joie

Réalisation et maquettage de la publication : Cécile Joie, chargée d'études avec l'appui de Maelle Rosset, stagiaire

Nos remerciements aux personnes qui ont participé à cette étude.